

REPUBLIQUE LIBANAISE
DIRECTION DES DOUANES

AUTORISATION DOUANIERE DE SORTIE

Bureau douanier n° 111

Conditions de sortie :

- 1) Les marchandises devront figurer dans les bordereaux comme ayant été entreposées sous la garde ou surveillance de la douane.
- 2) Les marchandises devront être assujetties au contrôle douanier afin de pouvoir être transportées dans un autre endroit conformément aux dispositions prévues.

..... Type de Bordereau : Modèle *IM 4* -

Bordereau n°

Récépissé n° R

(mot illisible) n° 1.040

Destinataire : N°

---Référence n°

(??)

§

.....
Détail du transport : Nombre total de colis : 660.

Moyen de transport : BADR EL MUSTAFA II le 17.10.2002

Lieu où se trouvaient les marchandises : Quai n° 10

Autres pièces : BL 1

Renseignements sur les marchandises :

Appellation commerciale : Têtes de bétail - bovins vivants

Nombre total de colis : 660- Valeur : 500,000,000--- Poids brut et net : 330,186 Kg.

Deux mentions en caractères latins(à la main) et en arabe :

Nombre d'animaux : 658 seulement

Il manque deux bovins seulement :

Fait le 18.10.2002 : Apparaît la signature de

Conditions de livraison : Feu vert ???

Nom et signature du Caissier (illisible) ainsi que 2 cachets.

(Dans la partie droite de ce document :) :

Cachet d'un certain " (?) : Livraison -un mot illisible-
Beyrouth Liban

Conditions d'admission des (un mot illisible) douanières spéciales
-Direction et Exploitation du Port de Beyrouth-

Après accomplissement des formalités portuaires on a procédé à la livraison directe du
Bateau du Quai n° 11 : Fait le 07.10.2002. Signature...
Section du dépôt ou de la consignation et ...un mot illisible.

.....

(Dans la partie gauche de ce document :) : Nombre des colis : 1305
Fait à Beyrouth le 09.10.2002
Signatures et Cachets

(Ecrit à la main :) Il manque trois bovins

(Les autres mentions sont toutes illisibles et décousues).
